



## OPTEZ POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE !

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaisersberg vous propose d'adhérer au prélèvement automatique pour le paiement de vos factures de crèche.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir retourner l'autorisation ci dessous à l'adresse suivante :

**Communauté de Communes de la Vallée de Kaisersberg**  
**31, rue du Geisbourg**  
**68240 KAYSERSBERG**

### AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

#### A RENVOYER COMPLETEE, SIGNEE ET ACCOMPAGNEE D'UN RIB, RIP OU RICE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci dessous. En cas de litige, je pourrai faire suspendre l'exécution du prélèvement automatique par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

MES COORDONNEES	
Nom : .....	
Prénom : .....	
Adresse : .....	
.....	
Code postal : .....	
Ville : .....	

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etablissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB

Fait à _____ le _____
<b>Signature (obligatoire)</b>

ETABLISSEMENT TENEUR DE MON COMPTE

DESIGNATION DU CREANCIER
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> 31, RUE DU GEISBOURG 68240 KAYSERSBERG  N° NATIONAL D'EMETTEUR : 523030 siren 246800551

Périodicité de chaque prélèvement : [Mensuelle](#)